



La Lettre

de Val-de-Bonnieure

03 – Octobre 2025



Le mot de Madame le maire

Chères habitantes,
chers habitants,

L'année scolaire a débuté, marquant le retour à une activité soutenue pour chacun d'entre nous. Nos services municipaux se sont mobilisés tout l'été afin que les élèves retrouvent leurs écoles dans les meilleures conditions possibles.

L'un des agents du service technique, Philippe Queron, a quitté la commune en septembre. Un recrutement est prévu à la fin de l'année pour renforcer l'équipe.

Je tiens à remercier les agents du service technique qui, malgré cette absence, continuent de faire preuve d'efficacité et d'un engagement sans faille au service de la collectivité.

Dès septembre, la vie communale a repris son rythme habituel : les manifestations se succèdent, les associations relancent leurs activités et les habitants retrouvent le plaisir du partage et de la convivialité. Cette période de rentrée nous rappelle combien la vitalité de notre commune repose sur l'implication de chacun : élus, bénévoles, associations, agents et habitants. Ensemble, continuons à faire vivre notre commune avec enthousiasme et solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée et une année pleine d'énergie.

Aurélie LACROIX, maire



PROJET DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Suite à la journée du 7 juin évoquée dans la précédente lettre, nous avons mis l'été à profit pour poursuivre le projet d'aménagement du bourg. Nous avons d'abord rencontré les commerçants de la place Joubert et également les commerçants non sédentaires qui animent le marché du vendredi. Une réunion publique s'est tenue le 10 septembre afin de vous présenter l'état d'avancement du projet, son calendrier prévisionnel et entendre vos remarques, un grand merci à l'ensemble des personnes présentes ce soir-là.

Lors de ces différentes rencontres, parmi les besoins les plus souvent exprimés, figurent la sécurisation des rues des Saint-Amants et de La Rochefoucauld, la préservation des places de parking place Joubert, l'embellissement de la place Joubert, les liaisons douces entre les écoles et le cœur de bourg pour rendre les déplacements piétons plus sécurisés et plus agréables.

Nous avons enfin tenu le comité de pilotage avec les partenaires le 24 septembre, pour partager avec eux l'ensemble de ces informations, tenir compte de leurs contraintes et avoir leur éclairage technique sur l'ensemble des sujets.

Les prochains mois seront consacrés, toujours avec l'aide du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), du PETR du Pays du Ruffécois et de l'ATD 16 (agence technique départementale), à la rédaction d'un cahier des charges puis au lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre, afin que le marché soit notifié vers le printemps prochain.

TRAVAUX

• ÉCOLE DE SAINT-ANGEAU

Des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise locale NCF. Deux salles ont été rénovées du sol au plafond pour un montant de : 20 113€

Les toilettes extérieures ont été adaptées pour la venue d'une partie des élèves de Grande Section, des petites toilettes, le changement d'urinoirs et de la robinetterie ont été réalisés par l'entreprise Sylvestre pour un montant de : 7 500€

• ÉCOLE DE SAINT-AMANT

Deux couloirs et les portes ont été repeints, pour un montant total : 500€. Une pergola en bois avec toit en canisse naturelle a été installée devant la baie vitrée de la salle de motricité et dortoir afin de réduire les effets de chaleur dans cette pièce pour un montant de 1071€
Ces travaux ont été fait en régie.

• RÉGÉNÉRATION DU TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis a été rénové : ponçage, colmatage des fissures, ragréage, pose de résine et peinture sur toute la surface. L'entreprise Terres de Sports a effectué ces travaux en juin pour un montant de 6 400€, cette rénovation permettra de prolonger la durée de vie du terrain.



OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX DU 3 AU 12 NOVEMBRE 2025

Réservé aux habitants de Val-de-Bonnœuvre

**Inscription obligatoire auprès de la mairie
avant le 6 novembre.**

Au 05 45 39 21 45 ou mairie@valdebonnieure.fr

Conditions :

- regrouper l'ensemble des branchages
- les déposer à proximité d'un accès à votre propriété
- ne pas mettre des branchages d'un diamètre supérieur à 10 cm
- 5 m³ maximum de végétaux ou 2h maximum de broyage pour les employés municipaux



STERILISATION DES CHATS

> Adoption & Protection des chats : rappel important

De nombreuses annonces de don de chatons circulent sur les réseaux. Nous rappelons que la loi encadre ces pratiques :

- toute annonce doit obligatoirement indiquer le numéro d'identification de l'animal, son sexe et son âge
 - la remise d'un certificat d'engagement et de connaissance, précisant besoins, obligations légales, implications médicales, financières et logistiques
- Les annonces qui ne respectent pas ces règles peuvent être signalées.

> Avant de donner des chatons : faites-les stériliser !

La stérilisation (vers 6 mois) permet de :

- réduire les risques de fugue, disparition et accident
- limiter miaulements, marquage urinaire, agressivité et blessures
- prévenir des maladies : pour les femelles, -91% de risques de tumeurs mammaires / pour les mâles, moins de troubles de l'appareil reproducteur / tous : protection contre le FIV et la leucose féline
- lutter contre la surpopulation féline : refuges et associations débordent déjà.

La commune va procéder à une **campagne de stérilisation de chats errants, du 17 au 28 novembre.**
Nous demandons aux propriétaires de chats de les garder au domicile le temps de cette campagne.



CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS

Calitom informe de la modification du jour de collecte pour les **déchets (sacs transparents autrefois sacs noirs)** qui seront ramassés **le mercredi matin à partir du 19 NOVEMBRE et toujours tous les quinze jours**.

Un livret sera distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres entre le 27 octobre et le 7 novembre.

Les nouveaux calendriers de collecte seront accessibles sur www.calitom.com à compter du 17 novembre par le biais de l'outil « Ma Commune ».

La mairie n'est en aucun cas responsable de ce changement.

Pour tous renseignements merci de contacter UNIQUEMENT Calitom au N° VERT 0800500429

RÉCAPITULATIF à partir du 19.11.2025

- Containers noirs : mercredi matin tous les 15 j.
- Containers jaunes : jeudi matin toutes les semaines



GENDARMERIE DE MANSLE

Évolution des horaires d'accueil depuis le 1^{er}/09/2025.

- Lundi au samedi : 8h à 12h et 14h à 18h
- Dimanche et jours fériés : 9h à 12h et 15h à 18h

Horaires des brigades rattachées (inchangés)

- Brigade d'Aigre : lundi / mercredi / jeudi / samedi : de 8h à 12h - Brigade fermée les jours fériés.
- Brigade de Montignac : lundi (14h à 18h) / mardi (8h à 12h), mercredi (14h à 18h), vendredi (14h à 18h) - Brigade fermée les jours fériés.

fermeture du réseau cuivre

Passage à la fibre Anticipez la fin du réseau cuivre !

Le réseau téléphonique cuivre (téléphone fixe et Internet ADSL) sera progressivement fermé :

- fin commerciale le 31 janvier 2026
- fermeture technique définitive en 2029.

Il est donc temps de passer à la fibre pour éviter toute coupure de vos services (téléphone, Internet, télésurveillance...).

Tous vos services habituels (téléphone, Internet, télévision, etc.) sont déjà disponibles sur le réseau public fibre déployé sur la commune. Vous pouvez choisir l'opérateur et l'offre qui correspondent le mieux à vos besoins – il n'est pas obligatoire de souscrire à Internet si vous souhaitez simplement garder une ligne fixe, il faut le signaler lors des démarches auprès de l'opérateur.

Pensez à anticiper !

Le raccordement à la fibre peut parfois nécessiter de petits travaux pour tirer la fibre jusqu'à chez vous. Il est donc conseillé de ne pas attendre la dernière minute.

Si votre adresse a accès à la fibre, rapprochez-vous de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire un abonnement à la fibre.

Pour savoir si votre logement est éligible et découvrir les démarches à suivre : www.nathd.fr / tel. 0 806 806 006

RETOUR SUR...

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE



Pour la 1^{re} fois, la commune a pris part aux Journées européennes du patrimoine, le 20 septembre.

Un baptême réussi grâce à une mobilisation collective des associations (Amicale des drôles et drôlesses, association des parents d'élèves, club de foot) et des élus. Parmi les temps forts, notons la participation de Francoise, maîtresse de la classe d'autan, d'Annie, devenue guide d'un jour à l'église de St-Amant et Jacques rapporteur de l'accident d'avion de 1929.

La journée a aussi été marquée par l'intervention des patoisants, Réjane et Robert, qui ont enchanté l'assemblée par leur verbe savoureux et leurs récits authentiques. La promenade du matin a offert un autre moment fort, avec la découverte d'une vingtaine de panneaux (textes et photos) disposés le long du parcours.

OCTOBRE ROSE

Cette journée du 4 octobre a réuni une soixantaine de personnes. **25 coureurs et 26 marcheurs** se sont lancés dans la **Color run** de 5 km, ponctuée de lancers de poudres colorées.

Les ateliers d'art floral (avec Nadine Cognéras), **peinture au sable** (avec Christine Sponem) **et scrapbooking** (avec Christine Robert et Virginie

Piffeteau) ont attiré 25 participantes. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont permis la tenue de cette belle journée : le **Comité des fêtes de St-Angeau**, la **Maison de Santé**, le **CCSA**, la **maison de retraite**, les membres de l'association **Fleur d'Isa** et les **lanceurs de poudres colorées** sur le parcours de la Color run.

617 € ont été récoltés & seront reversés aux associations Jeune et Rose et Fleur d'Isa.

AGENDA

Dimanche 26 octobre > 9h30

Randonnée équestre, pédestre, VTT - 5€ - Contact
06 80 44 98 59 > Terrain des Ramiers- Ste Colombe

Vendredi 1^{er} novembre

Cyclo cross - Comité des fêtes de St-Angeau
> La Barraude

Dimanche 8 novembre

Vide chambre - APE > Salle socioculturelle

Mardi 11 novembre

Cérémonies de commémoration - Commune et
Amicale des ACPG-CATM

> 3 monuments aux morts de la commune

+ **Lundi 10 et mardi 11 novembre : Exposition**

> Mairie de Val-de-Bonnieu

Dimanche 16 novembre

Repas des aînés - Commune de Val-de-Bonnieu

> Salle socioculturelle / **sont invitées, les personnes nées avant 1957 et ayant leur résidence principale sur la commune.**

Samedi 13 décembre

Marché de Noël - APE

> Logis de St-Amant-de-Bonnieu

Samedi 13 décembre

Repas dansant-Club du Logis > Salle socioculturelle

Du 9 au 19 janvier

Benne à papier - APE > Logis de St-Amant

Vendredi 16 janvier > 19h

Vœux du maire - Commune > Salle socioculturelle

Samedi 17 janvier > 10h

AG des anciens combattants

> Salle des fêtes de Ste Colombe

Planning des activités
physiques
sur www.valdebonnieure.fr
et Panneau Pocket.

Télécharger l'application
PanneauPocket



Toutes les infos de la commune sont sur
www.valdebonnieure.fr

- Responsable de publication : Aurélie Lacroix, maire
- Textes & photos : A. Lacroix, F. Pierre, N. Guillaumin-Pradignac
- Charte graphique & mise en page : N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 720 ex. par Médiaprint (Chasseneuil / Bonniere)
sur papier recyclé